

Louis Neuray (1907-2002)

PIRLOT Jules

2016, 4 pages

Article disponible en ligne à l'adresse :

< http://www.carcob.eu/IMG/pdf/neuray_louis_biographie.pdf >

Pour citer cet article :

Référencement : PIRLOT Jules, *Louis Neuray (1907-2002)*, Bruxelles, CARCoB, 2016, [en ligne], < http://www.carcob.eu/IMG/pdf/neuray_louis_biographie.pdf >, (date de consultation).

NEURAY, Louis (1907-2002)



Louis Neuray naît à Anhée, province de Namur, dans un milieu ouvrier. Il étudie à l'école technique « Université du travail de Charleroi » puis s'installe dans la région liégeoise, travaille comme électricien, adhère à la centrale syndicale du Parti Ouvrier Belge (POB) et épouse Berthe Bertrand, ils ont deux enfants : Robert et Suzanne.

Louis Neuray rejoint le Parti communiste de Belgique (PCB) en 1934. Il s'occupe du Comité national d'aide à l'Espagne républicaine pendant la guerre civile. Comme communiste, il est incarcéré par les autorités belges en mars 1940 à la prison Saint-Léonard de Liège et est libéré en mai 1940.

Dès le début de l'Occupation, avec Suzanne Grégoire, René Beelen, Marcel Baiwir, Jean Dehareng et Raymond Geenen, il participe à la fondation d'un « Comité de Défense populaire » qui mène, à Liège et à Herstal, des actions de revendications sociales, comme l'aide aux femmes de prisonniers de guerre et un meilleur ravitaillement. Louis Neuray suit les instructions de Julien Lahaut, il est également en contact avec Désiré Mosbeux de Seraing.

Comme militant de Herstal, il s'en prend aux affiches et aux locaux rexistes, distribue la presse clandestine et un tract destiné à la FN (Fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal), mise sous administration allemande, qui dénonce l'appel de Léopold III à la reprise du travail. Il procède au démontage d'armements abandonnés lors la retraite afin qu'ils ne puissent tomber dans les mains des Allemands et pour s'en servir peut-être un jour, eux-mêmes. Julien Crotteux surpris en train de prélever des pièces d'un char abandonné est incarcéré à la citadelle de Huy en juin 1940. Libéré, il assistera la famille de Robert Neuray pendant son incarcération, mais sera arrêté de nouveau, le 22 juin et déporté en Allemagne où il mourra.

En octobre 1940, Louis Neuray a l'opportunité d'être embauché aux CEB (Constructions électriques de Belgique), située à Herstal dans la banlieue liégeoise, usine dépendant des ACEC (Atelier de constructions électriques de Charleroi). Il remet sur pied une section syndicale avec des camarades communistes, socialistes et chrétiens. C'est un prototype des Comités de lutte syndicale (CLS) organisés par le PCB pendant la clandestinité. Ce syndicat commence par une action contre le « système Bedaux » qui vise à augmenter la productivité mais pas les salaires, il organise une petite manifestation qui se rend à la Kommandantur pour réclamer, avec succès, une augmentation de la ration de pommes de terre. La direction des ACEC descend à Herstal pour rencontrer Louis Neuray, tenter de l'amadouer puis de le menacer parce qu'il

s'oppose à la proposition de céder une partie des salaires au Secours d'Hiver, une association caritative encouragée par l'Occupant et gérée par des notables belges. Le patronat le licencie le samedi 14 décembre 1940. Le lundi 16, l'usine est en grève, ce qui était formellement interdit. La direction renvoie une série de travailleurs considérés comme meneurs et embauche un mouchard au service des Allemands. Treize ouvriers des CEB ne reviendront pas des camps. Une stèle a été édifée à leur mémoire sur leur ancien lieu de travail.

Louis Neuray est arrêté le mardi 17 par la police allemande, incarcéré à la prison Saint-Léonard à Liège et durement interrogé. Ses collègues se cotisent pour apporter l'équivalent de son salaire à son épouse tant qu'il sera captif. Le parti communiste, lance une grande campagne « libérer Neuray » par sa presse clandestine et par une pétition sous forme de cartes postales à expédier aux autorités allemandes. Jugé par un tribunal militaire, il est condamné à trois ans et demi de prison qu'il purge en Allemagne à Aix-la-Chapelle, à Rheinbach puis à Siegburg, en compagnie de détenus de droit commun. Il s'évade, mais repéré près de la frontière belge par des membres de la jeunesse hitlérienne, il est repris, ce qui lui vaut un séjour extrêmement sévère de quarante jours aux fers. Il est toutefois discrètement aidé par un gardien qui était un communiste allemand. Au terme de sa peine, il est affecté à des travaux avec un commando de déportés. Il lui est interdit de communiquer avec eux. Suite à la déroute allemande et aux bombardements alliés, alors qu'il devait être transféré au camp de Sachsenhausen près de Berlin, aucun train n'assume ce transport. Il est amené à Aix-la-Chapelle et finalement conduit à Verviers où il est relâché le 2 septembre 1944.

Il rentre à Liège qui est libérée par les Américains les 7 et 8 septembre. Le 11 octobre, à la tête d'un groupe de partisans armés, il procède à l'arrestation du directeur des CEB et le remet aux autorités judiciaires belges sur intervention du bourgmestre de Herstal qui voulait éviter un affrontement avec la gendarmerie appelée pour libérer le directeur. Les Partisans exigent la réintégration des ouvriers licenciés pendant la grève de 1940 et une indemnité pour les familles des travailleurs déportés. Il organise une expédition aux ACEC de Charleroi pour exiger et obtenir un mandat d'arrêt contre le directeur général. Devant les tribunaux militaires, le procès qui traîne de première instance en appel, aboutira à des acquittements et à des peines symboliques.

Déjà membre du Comité central du PCB, Louis Neuray devient secrétaire politique de la Fédération liégeoise. Sanctionné il est envoyé brièvement à Charleroi. Ce « symbole vivant de la Résistance », est appelé au présidium du Congrès du PCB de mai-juin 1946, et entre au Bureau politique. Il est élu à la Chambre des représentants, ce que Louis Neuray ne désirait pas. Son souhait était de faire du syndicalisme. Il mène une activité militante exténuante, il est en outre fatigué par les mésententes entre les cadres communistes. Le 1^{er} août 1945 son médecin avait écrit au secrétaire d'organisation de la fédération pour le mettre en garde : « Louis Neuray refuse de prendre du repos,

pourtant il souffre d'une bronchite chronique et d'une profonde fatigue qui devient inquiétante ». Son dossier de reconnaissance comme prisonnier politique n'est pas encore clôturé en 1948, ce qui l'use psychologiquement.

En 1947, il renonce à devenir échevin au profit de son camarade Raymond Halleux et démissionne du conseil communal de sa commune d'Embourg près de Liège où il avait été élu sur une liste d'alliance avec les socialistes. Atteint d'une profonde dépression, il adresse sa démission comme député au président de la Chambre avec copie manuscrite à Edgar Lalmand, secrétaire général du PCB. Dans cette lettre il évoque des problèmes de santé et réaffirme ses convictions communistes et sa confiance dans le parti. Ce dernier essaye de le récupérer en janvier 1948, pour appuyer l'accusation lors du procès en appel de la direction des ACEC-CEB. Il faut dire que Louis Neuray avait mal vécu le procès en première instance qui s'était déroulé à Namur. Il avait courageusement repoussé une tentative de corruption, les avocats des accusés avaient utilisé la tactique du procès de la victime pour tenter de le disqualifier et l'avocat fourni par le PCB s'était en outre révélé médiocre. Mais en appel, le PCB voulait faire un exemple de châtement des patrons collaborateurs en alignant le brillant avocat et sénateur Jean Fonteyne, lui-même ancien prisonnier politique. Mais Louis Neuray avait disparu. La commission de contrôle politique envisage son exclusion. Le 4 mai 1948, il écrit une lettre d'adieu au PCB tout en adressant ses encouragements à ses camarades. Il émigre en France où il refait sa vie et crée une petite entreprise de céramique d'art. Fidèle à ses convictions, il se met au service du Parti communiste français comme simple militant.

Il revient après 1990, finir ses jours à Liège avec Jeanne Massart, elle-même ancienne résistante et veuve de Paul Renotte, artiste et homme politique communiste. Il reprend sa carte de membre du PCB. Il décède à Liège, le 23 octobre 2002.

SOURCES : CArCoB, dossier CCP et fonds numérique « Louis Neuray » - Louis NEURAY, *Souvenirs de guerre in Chroniques de la Résistance du Front de l'Indépendance*, Liège, septembre 1976 - hachhachhh.blogspot.com/.../a-la-memoire-de-louis-neuray-27 février 2014- Paul VAN MOLLE, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Gent 1969 - Papiers personnels conservés par Robert Neuray - Entretien avec Robert Neuray, le 17 juin 2016 .